



Les Sentiers canins *Maskinongé*

Contrôle sur nos chiens

Sur les réseaux sociaux, une histoire, comme il en arrive fréquemment, m'a interpellé.

Au Mont Rougemont, une chienne tenue en laisse s'est fait attaquer par un autre chien, un berger allemand; celui-ci, plus massif et libre de mouvement, sans laisse, a pris le dessus; malgré une intervention à coups de bâton, la propriétaire de la chienne et ses amis n'arrivaient pas à contrôler les animaux, surtout à mettre fin à l'attaque. Finalement le propriétaire du berger allemand est arrivé sur les lieux (où était-il donc, lui?), et avec difficulté, a réussi à séparer les bêtes mais trop tard, plusieurs blessures avaient été infligées, de sérieuses lacérations sur la chienne ont exigé une intervention vétérinaire qui, durant toute cette attaque, était toujours en laisse.



Le dossier pourrait se retrouver en Justice car l'article 1466 de notre code civil stipule:

"Le propriétaire d'un animal est tenu de réparer le préjudice que l'animal a causé, soit qu'il fut sous sa garde, soit celle d'un tiers, soit qu'il fut égaré ou échappé".

Prenons quelques minutes de réflexion sur cet évènement et mettons les choses en perspective.

Ce n'est certainement pas la faute de la chienne en laisse, ni même celle du berger allemand.

Alors pourquoi est-ce arrivé?

La raison en est fort simple: le berger allemand s'est retrouvé, pour un motif ou un autre, sans surveillance ou hors du contrôle de son gardien.

Pourtant tous les règlements municipaux que je connais ont une chose en commun, ils demandent tous que les chiens restent à tout moment sous le contrôle de leurs gardiens.

Un chien, particulièrement les molosses ou de grande taille, plus de 20 kg, peut représenter, de par la force de sa mâchoire, un danger à la population ou aux autres animaux s'ils sont laissés sans surveillance.

Beaucoup disent : " Mais mon chien est doux, il est super fin, il n'a jamais fait de mal à une mouche."

C'est possible mais sachez que le comportement d'un chien est réactif à son environnement, ils peuvent passer en une seconde, un flash, du chien doux, affectueux à celui d'un animal craintif, combatif, anxieux ou prédateur.

En effet, des circonstances de provocation, d'insécurité, de territorialité, d'instinct de prédation peuvent altérer leur comportement. Si le gardien n'est pas là pour les corriger ou contrôler, le chien est alors laissé à lui-même pour gérer ces situations, le stress...et malheureusement parfois ils les gèrent comme ils peuvent.

Nous devons nous assurer comme propriétaire ou gardien d'un chien de maintenir une conduite exemplaire, que les propriétés privées soient respectées, nos lieux publics, nos parcs, nos chemins, nos trottoirs soient sécuritaires, que nos chiens ne représentent d'aucune façon un danger pour autrui, et que, au contraire, nous maintenions leur réputation d'être **le meilleur ami de l'homme**.

Yves Lahaie

Votre contrôleur canin

514-885-8221